

Bilan de la Première Nuit de la Solidarité

Anne Hidalgo et l'ensemble des parties prenantes de la Nuit de la Solidarité ont présenté mardi soir à l'Hôtel de Ville le bilan définitif du premier décompte de sans-abri réalisé dans la nuit du jeudi 15 février. La Maire de Paris a annoncé à cette occasion le déménagement prochain de la Bulle du centre d'accueil humanitaire de la Chapelle, qui sera dédiée aux Parisien.ne.s souhaitant se mobiliser pour les sans-abri.

Dans la nuit du jeudi 15 au vendredi 16 février, 350 équipes de volontaires sont allées à la rencontre des personnes sans-abri à Paris, pour mener pour la première fois un décompte anonyme et objectif. Dans un souci d'exhaustivité, la Ville de Paris a sollicité le concours de partenaires institutionnels particulièrement concernés, qui gèrent des espaces privés accessibles au public : la RATP pour les 246 stations de métro situées à Paris, la SNCF pour les 6 gares parisiennes, l'AP-HP pour les salles d'attente des urgences des 13 hôpitaux parisiens, et le groupe Indigo, gestionnaire de 27 parkings parisiens.

Les premiers résultats ont été présentés le 21 février dernier. 2952 personnes ont été décomptées avec :

- 2.025 personnes sans-abri ont été décomptées dans les rues de Paris ;
- 738 personnes sans-abri ont été décomptées par les quatre partenaires institutionnels de l'opération : 200 pour la SNCF dans les gares, 49 pour l'APHP, 112 dans les parkings Vinci-Indigo et 377 dans les stations de métro par la RATP ;
- 189 personnes sans-abri ont été décomptées dans le bois de Vincennes (12e), le bois de Boulogne (16e) et La Colline (18e).

Mardi, Anne Hidalgo a réuni l'ensemble des parties prenantes de la Nuit de la Solidarité (partenaires, professionnels, bénévoles) à l'Hôtel de Ville pour présenter le bilan exhaustif de cette opération inédite.

A partir du bilan, bâtir des solutions concrètes

« Le bilan de la Nuit de la Solidarité nous permet d'avoir pour la première fois une connaissance précise des profils et des besoins des femmes et des hommes sans-abri à Paris. Il appelle tous les acteurs à se mobiliser pour prendre des mesures concrètes, pour que chacun puisse demain dormir sous un toit et s'insérer durablement dans notre société. La présence du ministre Jacques Mezard à mes côtés ce soir témoigne de notre volonté d'agir tous ensemble pour trouver ces

solutions », a souligné Anne Hidalgo, Maire de Paris. « Ce bilan fait notamment apparaître le besoin de 3.000 places d'hébergement supplémentaires. Nous devons tous nous mobiliser pour aider l'Etat à les créer », précise-t-elle.

Pour contribuer à l'atteinte de cet objectif collectif, la Mairie de Paris s'engage à mobiliser son patrimoine municipal afin d'y installer au moins la moitié des places. De plus, la Ville de Paris renforcera son soutien à l'hébergement citoyen. Enfin, pour développer des réponses adaptées aux personnes en situation de grande exclusion, pour qui les centres d'hébergement ne sont pas toujours adaptés, la Mairie de Paris mettra en œuvre le projet « Des abris pour les sans-abri », conçu et voté par les Parisiens dans le cadre du budget participatif, qui permettra de créer des petits abris dans les lieux de vie de ces personnes, qui seront accompagnées par des professionnels du social et des bénévoles.

La Ville de Paris souhaite également agir au-delà de l'hébergement, qui ne permet pas seul l'insertion des personnes à la rue. Elle réunira l'ensemble des partenaires du Pacte parisien sur la base des résultats de la Nuit de la solidarité pour actualiser les actions du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion, au regard des enseignements de la Nuit de la solidarité.

« Nous avons la volonté de développer les accueils de jour pour sans-abri. Deux accueils de jour ouvriront très prochainement, dont un dès cette semaine pour les familles avec enfants » déclare Dominique Versini, adjointe à la Maire de Paris. « Nous nous fixons l'objectif d'avoir au moins une bagagerie par arrondissement, d'améliorer l'accès aux bains douches avec notamment la création d'un bain douche dédié aux femmes, projet très important que nous construisons avec le Samusocial de Paris et nous allons développer les lieux de restauration assise avec l'ouverture de deux nouveaux restaurants solidaires dès cette année » précise-t-elle.

La bulle du Centre Humanitaire de la Chapelle, installée en 2016, constituait la porte d'entrée vers le centre d'accueil humanitaire pour les migrants de La Chapelle. Elle est très vite devenue l'emblème de Paris ville solidaire, ville refuge. Avec la fermeture prévue du Centre, la Maire de Paris a tenu à donner une seconde vie à la bulle, cet équipement à l'architecture atypique qui était situé à l'entrée du site. Cette bulle solidaire sera installée sur un nouvel emplacement qui sera dévoilé prochainement. Elle deviendra un espace partageable et modulable, où tous ceux qui veulent agir pour aider les personnes sans-abri pourront être accueillis, informés, formés. Ils pourront également développer des projets de solidarité dans le cadre d'un incubateur de solidarité et s'investir concrètement en direction des sans-abri.

Contact presse : Ismail Mansouri / presse@paris.fr / 01 42 76 46 52